

LE SORELOIS.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Edition Bi-Hebdomadaire
Un an d'avance.....\$1.00 6 mois.....\$0.50
Edition Hebdomadaire 1 an.....0.50 6 mois 0.25
REDIGE EN COLLABORATION.

TARIF DES ANNONCES
Première insertion (par ligne).....10c
Chaque insertion subséquente.....5c
Avis de naissance, mariage ou décès.....25c
Prix réduits pour annonces à long terme avec réclames, etc., etc.
W. G. M. MORGAN, Dir.-Gérant.

SOREL—MARDI, 6 NOVEMBRE 1901

No 60

LE VIEUX GARÇON

Nous donnons ci-dessous des variations de la vie d'un vieux garçon qui devra servir de méditation à plus d'un de nos lecteurs et qui amusera certainement nos lectrices :

15 ans—Son ambition serait d'avoir de la barbe.

16 ans—Une barbe épaisse et longue, qui ferait envie à tous ses amis.

17 ans—Et qui le ferait surtout remarquer les dames.

18 ans—Il trouve que les jeunes filles sont de petites folles dont la société ne manque pas de charme.

19 ans—Il voudrait bien leur plaire et tire souvent ses moustaches naissantes pour les faire allonger.

20 ans—Il tombe furieusement amoureux de la petite Rosalie, qui sait si bien le taquiner par ses yeux doux effrontés, et il endosse son premier capot.

21 ans—Il veut une prétendue plus sérieuse et s'éprend follement de la timide Clémence, qui répond à ses transports : "Maman ne veut pas que je me fiance."

22 ans—Il trouve qu'il devient vieux et ne veut plus de filles trop effrontées ni trop timides, il fait la cour à la fière Henriette. Malheureusement pour lui, celle-ci veut un homme qui ait quelque chose dans le sac et elle lui donne son congé.

23 ans—La charmante Marguerite lui fait bonne mine et il aurait chance près d'elle ; mais comme elle a cinq sœurs, trois frères, un père, une mère, une grand-mère, trois tantes et un bataillon de cousins et de cousines, il finit par se dire qu'il ne pourrait jamais nourrir tout ce monde.

24 ans—Il aurait épousé la gentille Prédoline si la mère, un vieux singe, n'avait eu l'imprudence de lui dire qu'elle ressemblait tant à sa fille quand elle était jeune. Il se dit : C'est elle qui te ressemblera plus tard, alors, merci !

25 ans—Il devient indécis.

De 26 à 30 ans—Il évite la société des jeunes filles et acquiert la réputation de cœur dur de nuit.

30 ans—Il s'amourache d'une veuve qui a cinq enfants et beaucoup d'expérience. Elle est très captivante, et le pauvre garçon, qui n'a jamais lu Shakespeare et qui ne sait pas qu'il faut se méfier des veuves comprend plus tard qu'il serait plus sage de nourrir ses propres enfants que ceux d'un autre, et se retire.....pour être poursuivi de bris de promesses de mariage.

35 ans—Après quatre ans de procès et la ruine, il jure jamais se marier convaincu que les femmes coûtent trop cher.

38 ans—Mais il oublie sa réputation et veut épouser une divorcée.

40 ans—Sa pauvre vieille mère, qui l'a détourné de ce mariage, lui fait promettre, en montrant qu'il restera célibataire.

50 ans—Il sort rarement.

55 ans—Les rhumatismes le font souffrir de plus en plus.

60 ans—Il se couche en même temps que le soleil. Comme il ne peut se raser il se demande pourquoi la barbe lui a poussé.

62 ans—Ses rhumatismes font da progrès et il se plaint de n'avoir personne pour le soigner.

70 ans—Comme il a un peu de bien, ses héritiers se demandent ce qu'il fait, ce vieil animal-là, qu'il ne crève pas.

75 ans—Il meurt seul, misérablement, sans avoir les yeux fermés, sans être pleuré de personne. On l'enterre à aussi peu de frais que possible, et le jour de la Toussaint ne cherchez pas sa fête on n'a pas pris la peine de la marquer.

M. Gouin affirme que depuis 10 ans 30 pour cent de notre population a quitté la province. Et la "Patrie" viendra nous dire qu'il n'y a plus d'émigration!

LES CONSOMPTIFS

peuvent renouveler leur santé et leurs forces

Le sang riche et rouge que font les Pilules Rouges du Dr Williams donne une nouvelle force à tous les nerfs, fibres et organes du corps.

Du "Budget" de Shelburne, N. E. :

Parmi les jeunes demoiselles de Shelburne aucune ne paraît aujourd'hui en meilleure santé que Mlle Lillian Durfee. Malheureusement elle n'a pas toujours joui d'une aussi bonne santé, car il y a quelques années Mlle Durfee était malade et ses amies craquaient qu'elle était atteinte de consomption. On manda un médecin qui lui prescrivit des remèdes mais ces remèdes n'eurent pas l'effet désiré. Elle perdit graduellement ses forces et son appétit; elle avait de fréquents maux de tête et était très pâle; elle devint enfin tellement faible qu'elle ne pouvait marcher et qu'elle était obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

Un jour elle fut atteinte de la grippe et elle fut obligée de se faire porter. Elle fut très souffrante et elle fut obligée de se faire porter.

les yeux. Sans doute ils se compriment ; car le même sourire errait sur leur visage, une expression comme un peu comique, d'attente, de ruse et de candeur. Et en voyant paraître, sur le seuil de la porte-fenêtre de la salle à manger, leur fille Alice, avante et fraîche dans le souple élanement de ses vingt ans, ils rompirent simultanément, très vite, leur silence :

—Encore en robe de chambre !Songe que nos invités arrivent à onze heures.

—J'espère que tu vas nous fleurir une de ces tables ! Malicieuse, Alice une seconde les contempla, puis, gentiment, éclata de rire :

—Sois tranquille, maman, ces messieurs me trouveront sous les armes ? Et toi, papa, tu vas venir m'aider, en attendant, à cueillir mes roses.

M. Roumaine protesta. Non, qu'elle allât seule. Il avait à causer avec sa mère.

La jeune fille haussa les épaules, et d'un ton gai :

—Comme si je ne savais pas, d'avance, tout ce que vous allez raconter ! Est-il bien, au moins, votre jeune homme ?

Puis, nettement, elle ajouta :

—Dites donc, vous êtes sûrs de vos renseignements ? Il a bien vingt mille francs de rentes ? C'est sûr, papa ?

—Je l'ai entendu dire par M. Moscher. En outre, il gagnerait gros comme lui, avec une invention étonnante. Il en prépare d'autres, absolument certaines. Eh ! eh ! tu sera millionnaire, ma petite. Ce Durand est parfait.

—Pas d'espérances ? demanda Mme Roumaine.

Mais si, au contraire ! Il est parent de L'échelle ! Tous ces gens-là ont une fortune énorme. Il doit bien y avoir un oncle, quelque vieille tante.....

Mme Roumaine de nouveau sourit :

—S'il y a des espérances, c'est un parti magnifique.

Et tandis qu'Alice, joyeuse, s'éloignait en courant vers l'allée des roses aux jappements d'un petit fox-terrier lui sautant aux jupes, tous deux un moment supputèrent ainsi deuil et morte, — ce fut dit M. Roumaine, s'il avait été en humeur de philosophe, — qu'est ce que le mariage, voyons, sinon une affaire de convenances entre familles, une question d'argent ? Mais il songeait d'autant moins à se perdre en de tels raisonnements que lui-même, en tout ceci, voyait surtout la possibilité d'emprunter, — sur-le-champ ? Non, pour ne pas l'effaroucher, mais dans quinze jours, un mois ! — une cinquantaine de mille francs à cet excellent Davinand !

Eh ! mon Dieu, les affaires sont les affaires....." — Eh ! après tout, ajouta l'homme de Bourse on son for intérieur, les miennes ne sont pas mauvaises. L'argent ne sortira pas de la famille....."

Couliissier mêlé à de grandes entreprises d'industrie, M. Roumaine était de ces nombreux parisiens dont la fortune a plus de surface que de fond. Honnête homme, — l'avait-on jamais affiché nulle part ? — il menait une vie luxueuse, d'un équilibre en réalité un peu instable, mais toujours égale en apparence, et où les besoins incessants de la belle Mme Roumaine créaient mille surprises et mille trous. Une autre de ses inquiétudes était l'avenir de sa fille, Alice, élevée richement, ne pouvait qu'épouser un homme riche. Et ce couple de braves bourgeois, asservi à toutes les règles usuelles de morale, en étoit, comme tant d'autres, à guetter, aux tournants de la société — oh ! très inconsciemment, très inconsciemment, — comme des pillards au coin d'un bois.

—Tu ne t'habilles pas ? s'enquit Mme Roumaine.

Il tira sa montre, neuf heures et demie. La voiture arrivait à peine à Moulan. Il fallait, de la gare à la Cheneva, une bonne heure, et pour peu que le train eût du retard.....

—Ils ne seront pas là avant (Suite sur la 4^{ème} page.)

"LA PATRIE" DE MONTRÉAL

Informée de la guérison de Madame Johnny Royer, 353 rue Chateauguay, Pt. St-Charles, Montréal.

Envoie son représentant s'enquérir des faits à source certaine.

L'article suivant reproduit dans "La Patrie" sera pas sans grand intérêt à nos lectrices qui pourraient souffrir des mêmes maux de MADAME JOHNNY ROYER, car c'est à propos d'une guérison merveilleuse obtenue par les PILULES ROUGES et vérifiée par un envoyé de la "La Patrie".

Madame Royer voudrait être entendue de toutes les femmes.

Dans le but de se rendre véritablement utile à ses lectrices, "La Patrie" a voulu contrôler elle-même certains témoignages d'une dame dont la guérison paraît tout-à-fait extraordinaire et qui a été obtenue par les PILULES ROUGES.

Pour que "La Patrie" se donne la peine d'aller à domicile s'enquérir de ces faits, il faut donc d'abord que la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE soit une institution sérieuse et que ses produits aient déjà attiré l'attention de bien du monde, tant par leurs heureux effets que par la facilité de se les procurer.

Des milliers de femmes ont essayé LES PILULES ROUGES et nous ne craignons pas d'avancer que nous pourrions publier autant de certificats de guérisons, car les Médecins Spécialistes de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE sont d'une honnêteté et d'une franchise qui ne peuvent être comparés qu'à leur mérite et à leur savoir.

Ainsi une cliente dont le cas est désespéré, se présente-elle ou écrit-elle à leur bureau, ils l'en avertissent immédiatement, plutôt que de lui faire dépenser des sommes d'argent sans utilité.

Mais les cas qu'ils entreprennent ils les réussissent toujours, pourvu naturellement, que la patiente se conforme exactement au traitement ordonné.

C'est bien d'ailleurs, ce dont Madame Royer nous a assuré, en nous donnant pour exemples, une dizaine de malades auxquelles elle a conseillé les PILULES ROUGES, toutes ont suivi les ordonnances scrupuleusement et maintenant elles sont en parfaite santé.

Nous ne pouvons résister au désir de raconter brièvement l'histoire de la guérison de Madame J. Royer, que nous avons rencontrée à son domicile, 353 rue Chateauguay, Pointe St-Charles, Montréal.

C'est à Québec, où elle est née, que Madame Royer a souffert des premières atteintes du Beau Mal. Sa maladie s'aggrava d'abord de mois en mois, puis de semaines en semaines. Pendant neuf ans elle perdit autant de forces qu'elle dépensa de remèdes. Sujette à de fréquentes indispositions qui lui occasionnaient tout un cortège de maux : au côté, dans les reins, à la tête, elle n'était même plus apte à vaquer à ses occupations journalières. Pendant l'hiver, son mari accepta une position à Montréal, comme mécanicien, c'est alors que sa famille vint se fixer ici.

La maladie empira, la pauvre femme abattue, découragée, affreusement amaigrie, tomba un jour à propos de rien, et resta plusieurs heures sans connaissance. Cinq semaines durant, elle fut sous les soins du médecin, et ce dernier désespéré tenait sa malade à l'eau et au brandy.

Madame Royer avait souvent lu des attestations de personnes guéries par les PILULES ROUGES. Elle consulta son mari et se décida d'écrire aux Spécialistes. Elle le fit de son lit et non sans que ce travail lui eût coûté beaucoup de fatigues. Le lendemain on lui avait répondu et elle commença immédiatement le traitement indiqué. A la troisième boîte de PILULES ROUGES, elle sentit un mieux très sensible, à un tel point qu'après une quinzaine de jours, elle allait voir les Spécialistes à leurs bureaux.

En tout huit boîtes de PILULES ROUGES l'ont complètement rétablie, et voilà trois ans que Madame Royer se porte à merveille. Elle ne ressent plus le moindre vestige, pour elle le travail et même les exercices assez violents ne sont qu'un appétit et une occasion de bien-être.

Madame Royer nous a cité un cas particulier de maladie du sexe, où les PILULES ROUGES lui ont certainement sauvé la vie. Cette dame connaît aussi des jeunes filles, des jeunes femmes et des mères de famille qui ont éprouvé les heureux effets des PILULES ROUGES.

Les personnes désireuses de constater nos avancés, n'auraient qu'à faire comme nous : aller voir Madame Royer, 353 rue Chateauguay. Cette dernière nous dit qu'elle voudrait être entendue de toutes les femmes, persuadée comme elle l'est, que les PILULES ROUGES sont le seul et véritable remède pour, non-seulement soulager, mais guérir infailliblement toutes les maladies du sexe faible.

"LA PATRIE"

La Nouvelle Police contre les accidents de la London Guarantee and Accident Co. LONDRES, ANGLETERRE. Limited.

Pour mort accidentelle..... \$10,000 5,000
Pour perte des deux yeux..... 10,000 5,000
Pour perte des deux pieds..... 10,000 5,000
Pour perte de la vue..... 10,000 5,000
Pour perte d'une main et d'un pied..... 10,000 5,000
Pour perte de la main droite..... 5,000 2,500
Pour perte de la main gauche..... 5,000 2,500
Pour perte d'un pied..... 5,000 2,500
Pour perte d'un bras..... 1,300
Pour perte d'un bras et d'un pied..... 1,300
Pour impotence totale et permanente..... 1,666
Indemnité hebdomadaire (limité) 52 semaines..... \$50 25
Indemnité hebdomadaire pour impotence partielle..... \$6.25
Indemnité hebdomadaire (limité) 26 semaines) pour fièvre typhoïde, typhus et fièvre scarlatine, et petite vérole..... \$25

La police la plus libérale qui soit sur le marché
Un contrat large, équitable, et facile à comprendre.
Toutes réclamations légitimes payées immédiatement sur réception de la preuve
Cette compagnie émet aussi des polices de garantie aux taux les plus réduits
Réclamations payées jusqu'à aujourd'hui
\$3,000,000.
actif excédé.
\$2,000,000

PRIME - - - \$2 0. James Morgan Agent général l'Assurance.

Autres montants en proportions. Abonnez-vous au Sorelois.

SANTÉ DES DAMES APIOLINE (CHAPOTEAUT) No pas confondre avec Apolol. L'Apoline, en pilules sucrées roses, soulage les douleurs et régularise les époques, sans danger pour les femmes enceintes. Usages : deux à trois fois par jour. Prix, \$1. LYMAN, BONS & CO., MONTREAL.

SANTAL MIDY Inoffensif, d'une portée absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui épuisent, soulage les douleurs, et régularise les époques, sans danger pour les femmes enceintes. Usages : deux à trois fois par jour. Prix, \$1. LYMAN, BONS & CO., MONTREAL.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DU JOURNAL LE "SORELOIS"

Matériel complet et des plus perfectionnés. Nous nous chargeons des impressions suivantes :

Travaux de toutes sortes exécutés rapidement et avec un soin particulier.

Nos caractères sont très jolis, nous pouvons faire de beaux ouvrages.

— Nous avons 150 sortes de caractères de luxe.

Ouvriers de Première classe Commandes remplies sous le plus court délai.

— PRIX POPULAIRES.

— SPECIALITE

— LETTRES FUNERAIRES

— SUR NOUVEAU PAPIER.

— LE "SORELOIS,"

— 84 RUE AUGUSTA,

— Téléphone St-Laurent. Boll.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé.....\$1,500,000
Fonds de Réserve..... 750,000
Lettres de crédit circulaires émises à ce bureau et payables dans tous les pays du monde.

Dépôts reçus et intérêts accordés. Traités vendus et collectés sur toutes les principales villes de Canada et des Etats-Unis.

ACHETE ET VENDU. Succursale à Sorel
Coin des Rues du ROI et GÉRON

J. F. F. Boulais, gérant. TELEPHONE BELL No 9.

CARTES D'AFFAIRES L. N. ST-MARTIN, S. B. LL. B. NOTAIRE.

33, Rue George, Sorel. Résidence : 101 RUE PHIPPS.

— Argent à prêter. — Assurance FEU ET VIE, 4 Octobre 1901.—la.

Dr. Philippe Ste-Marie, R. A. M. D. L. MEDECIN-CHIRURGIEN

Maison Kittson, 55, Rue du Roi, SOREL, P. Q.....

— WURTELE & LACROIX AVOCATS

Bureau de la Seigneurie de Sorel, 80 Rue du Roi, Sorel. C. J. C. Wurtele, B. C. L. T. Lacroix.

— E. A. D MORGAN AVOCAT

Chambres Nos 204 et 206, Bâtisse de la New-York Life. Montréal 15 septembre 1899. 2 a.

— A. P. VANASSE AVOCAT

23, RUE PRINCE, 23, SOREL. A quelques pas de l'Hôtel des postes. Suit toutes les cours du district. Attention particulière aux rentrées de fonds.

— A. A. MONDOU NOTAIRE

AGENCES Générales d'Assurance Feu et Vie ARGENT A PRÊTER à 5 et 6 0/100 Morveille, P. Q.

— DR. W. O. PICHETTE L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE, 104 et 106 RUE AUGUSTA SOREL. Porte voisine de M. le Dr Flourey. Les bureaux seront ouverts de 8 hrs m. à 8 hrs p. m. Sorel, 6 Oct. 1899.—

— Banque Molson

Incorporée par Acte du Parlement, 1855
Bureau Principal..... Montréal
Capital payé..... \$2,500,000.00
Fonds stable..... 2,100,000.00

SUCCURSALE A SOREL, — RUE DU ROI — J. FERD MOREAULT GÉRANT

Dépôts reçus et intérêt accordé ; Calculations sollicitées et remise de fonds immédiate. Traités fournis sur toutes les principales villes du Dominion et des Etats-Unis. Lettres de Crédit dans toutes les parties du pays et du monde entier. Argent anglais et américain acheté et vendu.

COMMUNICATIONS PAR TÉLÉPHONE 15 Janvier 1900.—

— Hotel Riendeau

En Face De l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des garces de chemins de fer.

58-60 Place Jacques-Cartier MONTREAL. J. ARTHUR TANGUY PROPRIÉTAIRE.

"SOBELOIS"

Imprimé et publié par
Compagnie d'Imprimerie Richelieu
W. G. M. MORGAN
Directeur Gérant.

No. 84 Rue Augusta, Sorel.

MARDI 26 NOVEMBRE 1901

LA VARIOLE

La peste menace de passer à l'état épidémique dans la province. De partout arrivent des nouvelles inquiétantes.

Le Conseil d'Hygiène vient de prendre une décision énergique et qui sera approuvée par tout le monde. Il ordonne que tous les employés des manufactures et les élèves des maisons d'éducation, dans la province, soient vaccinés à bref délai.

A une assemblée tenue le 28 octobre dernier, voici ce qui a été résolu :

"Le Conseil d'Hygiène, par son comité exécutif, réuni en assemblée ce 28 octobre 1901, s'autorise des droits qui sont conférés au Conseil d'Hygiène par l'article 8 de la loi d'Hygiène publique de Québec, 1901," enjoint aux conseils municipaux de la province de se prévaloir, dans un délai de 3 jours, des pouvoirs que donnent aux municipalités les articles 90 et 100 de la dite loi d'Hygiène et l'article 68 du code municipal; et en vertu de ces pouvoirs,

(a) De décréter, par règlement municipal, tout ce qui est nécessaire pour assurer l'efficacité de la vaccination, et de faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante, et à défaut de production du dit certificat, ou autre preuve de vaccination efficace, dans le délai prescrit, refuser à l'employé l'entrée de la manufacture jusqu'à ce qu'il en ait obtenu un en production.

(b) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccination—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(c) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(d) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(e) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(f) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(g) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(h) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(i) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(j) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(k) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(l) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(m) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(n) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(o) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(p) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

(q) De faire donner, par l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, avis aux directeurs de toutes maisons d'éducation, aux commissaires scolaires et aux chefs d'écoles que tout élève fréquentant leur maison devra dans les 48 heures remettre au chef de l'institution ou école un certificat de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine—l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans—ou fournir à l'officier de santé de la municipalité une autre preuve de vaccination que cet officier jugera suffisante; les susdites autorités scolaires étant prévenues que jusqu'à production de tels certificats ou autres preuves de vaccination, les élèves devront être exclus de l'institution comme étant une source de dangers pour elle.

Le transport des malles

Depuis le premier novembre courant les malles à destination de Nicolet, Yamaska, Yamaska-Est, St-David, St-Pie, St-François du Lac, Abénaquis Spring, Pierreville, Pierreville Mlle, LaBaie, St-Elphège, St-Zéphirin et Châtillon sont transportées par le train du chemin de fer de la Rive Sud qui part de Sorel à 7 heures et cinq minutes du soir. Ces malles sont formées au bureau de poste de Sorel à 6.45 hrs p. m. Tous les matins, les malles venant de Nicolet et des divers endroits du comté d'Yamaska que nous venons de nommer arrivent à Sorel par le train du chemin de fer de la Rive Sud qui repart pour Montréal à 7 heures.

LE PONT DE LONGUEUIL.

On espère vendre à des amérindiens les privilèges de cette entreprise

Les directeurs de la "Royal Albert Bridge Co." se sont réunis tous les jours, la semaine dernière, pour étudier le projet de vente des privilèges de la compagnie à des capitalistes américains.

Ils sont en relation avec M. Meyers, de New-York, et d'autres financiers intéressés dans l'exploitation du chemin de fer de la Rive Sud. On espère que la vente sera conclue cette semaine.

La charte demandée par la Montreal and Longueuil Bridge Co." sera au nom des mêmes capitalistes, qui veulent ainsi se protéger, attendu que la charte de la "Royal Albert Bridge Co." doit expirer le 23 juin prochain.

Emporté par la mer

Le troisième ingénieur du steamer "Milwaukee" a perdu la vie

Il était le fils de M. William Laurie.

Une terrible nouvelle a été reçue par la famille de M. William Laurie, inspecteur du gouvernement pour les bateaux à vapeur, demeurant au No 74 rue Manca, Montréal, lui apprenant que leur fils, Alfred Finlay, qui était troisième mécanicien sur le steamer "Milwaukee", de la ligne Elder-Dempster, avait été emporté par la mer, la première nuit qui a suivi le départ du navire de la Nouvelle-Orléans, en destination de Capetown.

Le jeune Laurie n'était âgé que de 24 ans et avait un record exceptionnellement brillant dans sa carrière de mécanicien. Il a servi comme ingénieur sur le steamer "Campana", voyageant entre Montréal et Picton, et plus tard fut transféré sur la ligne de New-York aux Indes. M. Laurie était parti de Montréal le 16 août dernier comme troisième ingénieur sur le steamer "Milwaukee". La seule nouvelle que la famille a reçue est une dépêche venant du commandant du vaisseau, leur annonçant que leur fils avait été emporté par la mer.

Le jeune Laurie était parti sur ce bateau pour un voyage de neuf mois, durant lequel il devait finir son apprentissage, pour ensuite prendre du service comme ingénieur en chef sur les vapeurs transatlantiques.

Le jeune Laurie était bien connu à Sorel, où il avait passé plusieurs années chez son grand-père M. David Finlay, marchand. Par ses manières affables et courtoises il avait su se former un groupe nombreux d'amis qui regretteront vivement sa perte. Nous prions les familles Laurie et Finlay d'agréer nos plus vifs sentiments de sympathie dans le malheur qui vient de les frapper.

N'oubliez pas que le Sirop du Dr FRED J. DEMERS

Pour les enfants est non-seulement le meilleur mais possède une efficacité réellement extraordinaire pour rendre aux bébés un sommeil calme, naturel et réparateur, faciliter la dentition, calmer les coliques et arrêter les diarrhées. En vente partout. Dépôt: 1157 rue St-Laurent, Montréal.

Correspondance

Monsieur le rédacteur,
Votre journal, le Sorelois, publiait le 15 octobre dernier, l'entrefilet suivant :
" Dans la cause de Lamoureux & Fils, manufacturiers, contre un nommé Lewis, pour description de service, le défendeur a été condamné hier, par M. le magistrat Dorion, à \$1.00 d'amende et les frais. Avis aux employés qui seraient tentés de "suivre son exemple."

J'ai, depuis que cet entrefilet a paru dans votre journal, donné ordre à mes avocats M. Ethier & Lefebvre de prendre des précautions pour faire casser le jugement du 14 octobre dernier, me condamnant ainsi à \$1.00 d'amende et les frais pour description de service etc.

De fait, un bref de certiorari est émané, et M. J. O. Lamoureux a cru prudent, la veille du rapport de ce bref, de se désister de la condamnation obtenue contre moi, devant la Cour des Sessions de la Paix, présidée par M. le magistrat, et de plus de payer les frais occasionnés par le Certiorari.

A mon tour, j'ajouterai : avis aux manufacturiers qui seraient tentés, sans droit ni raison, de suivre son exemple.

Merci de votre obligeance et croyez-moi,

Votre tout dévoué,
LOUIS LEWIS.

Mort tragique d'un enfant

UN JEUNE GARÇON DE SAINT-LIBOIRE SE FAIT ACCIDENTELLEMENT BRULER LA CERVEILLE EN EXAMINANT UN FUSIL CHARGÉ

La paisible paroisse de Saint-Liboire, qui a été terrifiée par l'horrible meurtre de Guilmain, il y a une couple d'années, vient d'être le théâtre d'un accident qui a coûté la vie à un jeune garçon du nom de Wilfrid Antoine Majeau.

Samedi après-midi, vers 1,30 heure, le jeune Majeau obtint de ses parents la permission d'aller rendre visite à l'un de ses camarades, nommé Léon Grisé. Les deux enfants s'amusèrent quelque temps, au jeu de balle, puis il leur prit fantaisie d'aller à la chasse aux perdrix.

Le s'emparant du fusil de chasse laissé dans la maison de la famille Grisé, puis comme l'arme ne paraissait pas chargée, ils commencèrent à l'examiner.

Tout à coup, une détonation se fit entendre, et le jeune Majeau reçut la décharge en plein visage; il eut le crâne mis en pièces et la cervelle vola dans toutes les directions.

Le coroner Gauthier a institué une enquête et le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

LE GLAS

La cloche tinte pour les morts! Sourdement, la cloche sanglote, envoie aux échos un gémissement, une plainte étouffée, poignante, désolée.

C'est le glas funéraire. Et quand elle a sonné plusieurs coups, comme pour avertir ses sœurs, les autres cloches qui sont là, dans le campanile, elle s'arrête suffoquée. Puis soudain, sa douleur éclate, se communique, et, toutes s'élançant éperdues, navrées, jetant leurs vibrations qui vont se perdre, en frémissant, dans l'air.

Elles sonnent pour les morts! Un jour, ces mêmes cloches avaient sonné joyeusement : elles offraient à Dieu l'enfant qui venait de naître; l'eau bénédicte trinitaire du baptême coulait sur un petit front blanc, le purifiant, en faisant un chrétien.

Ce jour-là, les cloches triomphaient. Il y avait dans leur chant un indéfinissable accent de bonheur, quelque chose de la patrie des anges, et la mère toute émue de contempler un être, laissait déborder son cœur en actions de grâce, pendant qu'une douce larme roula, roulait sur sa joue pâle.

Plus tard, cet enfant revint à l'église: son âme innocente et candide, s'ouvrant à tout ce qui lui semblait beau et bon, allait s'approcher de son Dieu, l'embrasser, le recevoir, devenir son temple vivant.

Et les cloches résonnèrent encore, ivres de joie, se faisant la voix de l'église en jubilation.

L'enfant a grandi, il a souffert, il a vécu.

Les mêmes cloches qui l'ont acclamé à son entrée dans la vie le suivront de leurs accents dans la mort.

physiè à mort, et l'autre, M. Camille Lafortune, n'a pu être arraché que mourant.

Il n'y a guère d'espoir de sauver M. Lafortune.

Lachapelle était arrivé à la nuit même, pour la première journée de travail. Il est célibataire, dit-on. Beaucoup de sympathies sont offertes aux familles alligées.

M. le vicair Longpré et M. le Dr J. A. Maguan se sont rendus immédiatement sur les lieux pour donner aux victimes, l'un les secours de la religion et l'autre l'aide puissante de l'art médical.

Mille personnes se sont transportées en peu d'instants au théâtre de l'accident.

Les travailleurs sont assurés par le patron dans une assurance contre les accidents.

M. le vicair Longpré et M. le Dr J. A. Maguan se sont rendus immédiatement sur les lieux pour donner aux victimes, l'un les secours de la religion et l'autre l'aide puissante de l'art médical.

Mille personnes se sont transportées en peu d'instants au théâtre de l'accident.

Les travailleurs sont assurés par le patron dans une assurance contre les accidents.

M. le vicair Longpré et M. le Dr J. A. Maguan se sont rendus immédiatement sur les lieux pour donner aux victimes, l'un les secours de la religion et l'autre l'aide puissante de l'art médical.

Mille personnes se sont transportées en peu d'instants au théâtre de l'accident.

Les travailleurs sont assurés par le patron dans une assurance contre les accidents.

M. le vicair Longpré et M. le Dr J. A. Maguan se sont rendus immédiatement sur les lieux pour donner aux victimes, l'un les secours de la religion et l'autre l'aide puissante de l'art médical.

Mille personnes se sont transportées en peu d'instants au théâtre de l'accident.

Les travailleurs sont assurés par le patron dans une assurance contre les accidents.

M. le vicair Longpré et M. le Dr J. A. Maguan se sont rendus immédiatement sur les lieux pour donner aux victimes, l'un les secours de la religion et l'autre l'aide puissante de l'art médical.

Mille personnes se sont transportées en peu d'instants au théâtre de l'accident.

Les travailleurs sont assurés par le patron dans une assurance contre les accidents.

M. le vicair Longpré et M. le Dr J. A. Maguan se sont rendus immédiatement sur les lieux pour donner aux victimes, l'un les secours de la religion et l'autre l'aide puissante de l'art médical.

Mille personnes se sont transportées en peu d'instants au théâtre de l'accident.

Les travailleurs sont assurés par le patron dans une assurance contre les accidents.

M. le vicair Longpré et M. le Dr J. A. Maguan se sont rendus immédiatement sur les lieux pour donner aux victimes, l'un les secours de la religion et l'autre l'aide puissante de l'art médical.

entrée triomphante au ciel, ou le dernier adieu de sa mère, l'Église, à son enfant condamné pour toujours.

Ah! la douce nostalgie de l'âme qui comprend les cloches! qui soupire avec elles vers la patrie absente, qui pleure sur ceux qu'elle a aimés et qui ne sont plus!

Chrétiens! quand vous entendrez bondir les cloches, surtout quand elles gémissent tristement, haut, dans l'air, que votre cœur se ferme un instant à tout ce qui vous entoure, qu'il s'ouvre à la pitié, et qu'une courte, mais fervente prière, s'en échappe et se mêle à leurs sanglots, car à cette heure les cloches timent, gémissent et supplient pour les morts.

FRANÇOIS BOILEAU.
Québec, 2 octobre 1901.

L'ÂME DU MARI

Depuis qu'elle avait perdu son mari, Mme Henriette M... une rentière du boulevard Malesherbes, à Paris, donnait des signes de dérangement cérébral et se livrait à mille excentricités.

Il y a quelque temps, la pauvre folle se figura que l'âme du défunt tant regretté s'était réfugiée dans le corps de l'âme d'un chiffonnier, qui venait chaque matin explorer les ordures du quartier.

Dès que cette idée saugrenue se fut implantée dans sa cervelle, elle prodigua à l'animal aux longues oreilles mille tendresses, elle l'attendait chaque matin pour lui donner des tripièdes; puis elle remit à son propriétaire des tissus brodés par elle-même, afin que ce dernier lui en fit des couvertures!

Le chiffonnier comprit bientôt tout le parti qu'il pouvait tirer de la singulière manie de Mme M... Il se fit remettre par elle des sommes assez importantes, sous prétexte de construire une écurie confortable à maître Aliboron. Un beau jour, il arriva seul, boulevard Malesherbes :

— Et l'âme qu'en avez-vous fait? demanda Mme M... inquiète.

— La pauvre bête est malade, répondit-il, et je crains bien qu'elle ne meure. Pour la sauver il faudrait en effet lui prodiguer des soins coûteux, et je n'ai plus d'argent.

— S'il ne s'agit que de cela, s'écria Mme M... voici 50 fr. J'irai vous en porter autant dans la journée. Faites venir bien vite le vétérinaire.

Quand Mme M... arriva chez le chiffonnier, elle le trouva en compagnie du vétérinaire, un monsieur très élégamment vêtu :

— Je veux bien consentir à soigner cette bête, dit le vétérinaire; je suis sûr de la guérir, mais cela coûtera 500 francs.

— Je vais les chercher, fit la vieille rentière.

Elle remonta dans son fiacre, courut chez elle et revint avec la somme.

Mais tout à une fin en ce bas monde. Le lendemain, Mme M... confia son secret et ses angoisses à une personne de son entourage. Celle-ci parvint à lui dessiller les yeux, et à lui démontrer qu'elle était la dupe de deux coquins, et Mme M... — non sans quelques hésitations — s'est alors décidée à déposer une plainte contre eux entre les mains du commissaire de police de son quartier.

La force retrouvée

Les hommes et les femmes, à tout âge, qui se sentent faibles et épuisés par suite d'un excès de travail intellectuel ou physique trouveront dans les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD la force et la vigueur.

La Supériorité

des "Pilules Carinales" du Dr Ed. MORIN, pour les femmes ou jeunes filles pâles, nerveuses et universellement reconnues.

Tonique puissant, cette préparation ingénieuse repare les forces des personnes épuisées, enrichit le sang, donnant santé et longue vie.

Principe immuable.

Les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD purifient et fortifient le sang dont la pureté et la force constituent le principe immuable de la vraie santé.

LA VERITE ET LES FAITS SIMPOSENT

Depuis l'âge de connaissance que nous voyons tous les jours de nouveaux remèdes faire leur apparition. Les pilules surtout ont de tout temps eu une certaine vogue. Il est aujourd'hui à notre connaissance connu qu'une compagnie offre en vente une pilule qui est le produit de recherches scientifiques et qui donne des résultats miraculeux.

Cette pilule a été baptisée en l'appelant PILULE MIRACLE, et vous pouvez voir l'annonce dans les colonnes de notre numéro. C'est la seule compagnie qui offre de rembourser l'argent aux personnes qui n'ont pas satisfaction, et cela prouve en leur faveur. Cette compagnie n'a pas de médecins spécialistes à mettre à votre disposition, mais cependant elle vous offre une guérison prompte et certaine.

M. Louis Roy, de St-Norbert, comté d'Arthabaska, nous écrivait il y a quelques jours qu'après avoir pris quelques pilules il a senti une meilleure digestion, et il est certain de se guérir. Pouvez-vous trouver mieux que cela? Pouvez-vous nommer une compagnie qui garantisse ses remèdes comme le fait la Cie des PILULES MIRACLE?? Non et vous ne trouverez pas non plus un seul remède qui pourra égaler cette découverte de la science qui est la parole des pilules passées, présentes, futures. Nous vous recommandons ces pilules et un essai vous convaincra. En écrivant à la Cie mentionnez votre journal et vous aurez une prompt réponse.

Dans sa racine

Contre la prostration nerveuse, les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD constituent un remède infallible. Elles rafraîchissent, fortifient et purifient le sang, ce qui coupe le mal dans sa racine.

PETITES NOTES

Nous lisons dans l'Enseignement Primaire qu'à la session d'automne du comité catholique du conseil de l'instruction publique la résolution de condoléances suivante a été adoptée :

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable M. Archambault : "le comité du conseil de l'Instruction Publique exprime son profond regret de la perte qu'il a faite dans la personne de Sa Grandeur Mgr L. Z. Morsau, évêque de Saint-Hyacinthe, membre du conseil de l'Instruction publique, qui n'a cessé de donner des preuves de son zèle et de son dévouement pour la cause de l'éducation."

Mgr Benzler, nouvellement nommé évêque catholique de Metz, s'est rendu le 24 octobre au palais de l'empereur à Berlin, et y a prêté serment de fidélité. L'empereur était assis sur le trône. Le prince héritier Frédéric-Guillaume, le prince Eitel-Frédéric, M. de Balow et d'autres personnes assistaient à la cérémonie.

L'évêque a dit qu'il considérait l'accord survenu entre Sa Sainteté et l'empereur à l'occasion de sa nomination à l'évêché de Metz, comme une marque de confiance qu'il ne méritait pas.

L'empereur a répondu en faisant remarquer que c'était la première fois qu'un évêque de Metz avait prêté serment, de cette façon solennelle, devant la cour impériale, et il a terminé en lui souhaitant le meilleur succès dans ses nouvelles fonctions.

Elections Municipales

Payez vos taxes et redevances municipales, le 15 Décembre prochain, afin de vous assurer le droit de voter aux prochaines élections municipales, qui se feront au scrutin secret.

La force retrouvée

Les hommes et les femmes, à tout âge, qui se sentent faibles et épuisés par suite d'un excès de travail intellectuel ou physique trouveront dans les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD la force et la vigueur.

La Supériorité

des "Pilules Carinales" du Dr Ed. MORIN, pour les femmes ou jeunes filles pâles, nerveuses et universellement reconnues.

Tonique puissant, cette préparation ingénieuse repare les forces des personnes épuisées, enrichit le sang, donnant santé et longue vie.

Principe immuable.

Les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD purifient et fortifient le sang dont la pureté et la force constituent le principe immuable de la vraie santé.

ON DEMANDE.

Un commis d'expérience dans un magasin d'épicerie.

S'adresser au Sorelois.

Asthme guéri gratuitement!

L'Asthmalene" donne un soulagement instantané et opère une guérison radicale dans tous les cas

ENVOYEE AB-OLUMENT GRATUITE SUR RECEPTION D'UNE CARTE POSTALE. Ecrivez vos noms et adresse lisiblement

Il n'y

... et demie, dit M. Romane, j'ai le temps.

... longuement, tournant les yeux vers la Seine dont, au pont de la Saïte dont, l'eau caillillée d'argent luisait. Là, le kiosque des goûters, à droite la charmille et le tennis. Que de fois depuis deux ans, il s'était promené dans ces allées cauteuses, sablées de gravier fin et où jamais le râteau ne laissait une feuille, avec des petits, des grands des gros, toute une cargaison dans ce sac renoué d'inventé divers, où à défaut du mari rêvé il avait du moins tenté de découvrir le client, l'ami utile. Dire qu'il fallait encore recommencer aujourd'hui! Alors, il soupira; puis, ayant sidoté un petit air, il dit à sa femme en remontant vers la maison:

— Mets-le près d'Alice. Et fais servir le coton 87 dès la première entrée!

... Oze heures sonnaient quand, l'outonnant sa jaquette grise, M. Romane descendit en hâte la marche du perron. Sa femme, Alice, était déjà à la portière du laudan, et dans un court brouhaha de galanteries et de rires; les présentations s'achevaient.

On traversait le vestibule, les salons; on formait le cercle sur la terrasse, devant la maison. Avant de descendre "avec ces messieurs, faire un tour", M. Romane eut le temps de jeter à sa femme un regard d'interrogation. Une moue inquiète lui répondit.

— Passez donc, cher monsieur Davinaud!

Et tout en emmenant sa proie par le bras, vers le découvert de la terrasse, d'un vert

frais sous le ciel bleu, M. Romane, précédant Moscher et les autres, essaya de résumer son impression: Pas bien élégant pour un homme si riche, ce Davinaud! Il lui avait paru mieux, l'autre soir, en habit, au banquet, des chauffeurs. Hum! cette redingote tachée dans le dos, ce pantalon avec un poche ronde au genou, ce n'était pas de la première fraîcheur. Sans doute la négligence de richard, qui n'a pas besoin de jeter de poudre aux yeux, ou affectation de simplicité,....

— Mais comment, cher monsieur! la voiture est à vos ordres! Ah! quel dommage! C'est bien vrai? Vous ne pouvez pas nous faire le plaisir de rester à dîner! Quel contretemps!... Alors, à cinq heures. Ou vous reconduira!... Ah! j'entends la cloche. C'est le premier coup. Romane tousse tout doucement.

Chemin faisant, les deux hommes, réciproquement, cherchèrent à se pénétrer, causant pluie, beau temps, inventions, affaires, M. Romane, en arrivant à table, était aussi avancé qu'au premier mot... Ce Davinaud, décidément, ne se livrait pas. Mais, évidemment, c'était un homme supérieur.... Après déjeuner, il n'y aurait qu'à interviewer sérieusement Moscher.

— Un peu de Cartou, cher monsieur Davinaud?

Et tout la long du repas, Romane, satisfait, vit le jeune homme répondre, en corvée érudite, spirituel, charmant, aux amabilités d'Alice. Davinaud, d'abord, semblait-il, un peu gêné, s'épanouissait maintenant, riait, maugréait de bon cœur. Le cuisinier crut le moment propice à jeter une sonde:

— Y a-t-il longtemps que vous n'avez eu cette excellente Mme

de Lâcherel, la concubine? Davinaud avoua ne point la connaître.

— Mais je vous croyais parents? — Oh! par alliance, des Lâcherel de Montpellier, des cousins éloignés, je crois, des Lâcherel de la rue du Helder.

Et M. Romane devint grave, tandis que la belle Mme Romane, un peu rouge, cessait d'entendre ce que lui disait un voisin, un homme chauve à favoris blancs, que le Cordon 87 congestionnait.

Le café bu, les liqueurs prises, Romane jetant sur sa fille un coup d'œil sévère—elle était trop polie avec ce Davinaud! qu'est-ce que c'était au juste que ce monsieur? ou ne savait pas! — put enfin agripper Moscher.

D'un coup, tout s'éroula. Il y avait mal'donne, malentendu. Davinaud était un garçon exécutif, un homme de premier ordre. Mais pauvre. Un inventeur, mais un inventeur de son brevet. Des capitaux? Ah! bien oui, il en cherchait!

L'indignation de M. Romane fut sans bornes quand, dans l'après-midi, Davinaud, qu'il évitait—est-ce que cet animal allait continuer à compromettre Alice! — put le chambrer enfin, pour le soudre, lui expliquer... une affaire magouillesque. Un million à gagner, avec cinquante mille francs Nos, quel toupet!... Oubliant qu'il comptait lui-même les lui demander, Romane retint un reproche amer.

Enfin cinq heures finissaient par sonner, et quand, dans le gravier de la grande allée, la victoria roula, emmenant Davinaud qui avait pris congé—des adieux dignes, mais froids—la belle Mme Romane soupira:

— Ces pauvres chevaux vont être éreintés! Comme si Moscher n'aurait pas pu nous dire... Un pané!

Tandis que Romane, révolté, se jurait:

— Toi, si tu remets jamais les pieds ici!

Paul et Victor Marguerite.

LE MEILLEUR DES TONIQUES

DANS LA
Convalescence de toutes les Maladies.



Anémie, Pales Couleurs, Faiblesse Générale, les Irrégularités de certaines fonctions particulières au sexe, Manque d'Appétit, Digestions lente, Douleurs dans l'estomac après les repas, Migraine, Brûlements d'Estomac, Faiblesse Musculaire, Constipation, dans tous les cas de maladies qui causent l'épuisement ou la faiblesse généralisée. Très efficace dans les cas de Croissance exagérée..... Souverain pour les personnes âgées, etc. Le seul vin médicinal sur le marché, qui soit réellement connu de Messieurs les docteurs.

Si le VIN DES CARMES ne guérit pas les maladies ci-haut énumérées ou, au moins ne les soulage pas, nous sommes prêts à REMETTRE L'ARGENT.

DOSE: Un petit verre à vin avant les repas.

A SOREL
On peut se procurer le VIN DES CARMES CHEZ
J. O. Fagnan & Cie.
A. Toussaint & Cie.
194, RUE ST-PAUL, QUEBEC

LES

Pilules de Longue Vie

(BONARD)

Guerissent les Maladies de la Peau ainsi que toutes les autres maladies provenant de l'insuffisance ou de l'impureté du sang.

ELLES GUERISSENT LES

HOMMES, les FEMMES et les ENFANTS

Delle MARIA POULIOT

Une petite fille de 13 ans guérie d'une maladie de la Peau qui la faisait souffrir horriblement. Sa mère reconnaissante nous écrit la lettre suivante, preuve incontestable de l'efficacité des PILULES DE LONGUE VIE (Bonard).

La Cie Medicale Franco-Coloniale.

Monsieur, — Je suis heureuse de pouvoir vous apprendre que ma petite fille, Maria, âgée de 13 ans, a obtenu une guérison presque miraculeuse par l'usage de vos Pilules de Longue Vie. Depuis quelque temps elle souffrait de faiblesse générale, de mal de cœur et de maux de tête fréquents. Elle souffrait beaucoup aussi d'une éruption de la peau qui lui couvrait tout le corps; ses jambes étaient enflées et elle ne pouvait à peine la soutenir. Plusieurs médecins la soignèrent, mais la maladie s'aggrava au lieu de diminuer. Une voisine me conseilla de lui faire prendre les Pilules de Longue Vie Bonard, disant que son petit garçon avait été guéri d'une maladie semblable à celle de ma petite fille, par l'usage de ces pilules. Je n'achetai six boîtes qu'elle prit régulièrement, selon les directions, et maintenant elle est complètement guérie et a repris ses études qu'elle avait été obligée d'abandonner.

Mme POULIOT, 49 rue Brébois.

LES PILULES DE LONGUE VIE (Bonard) guérissent l'Anémie, la Dyspepsie, les Maladies de la Peau, ainsi que toutes les maladies du Foie, des Rognons et de l'Estomac.

Elles opèrent des guérisons merveilleuses tous les jours. Parmi les personnes qui ont obtenu des guérisons il y a de vos parents, de vos voisins ou de vos connaissances.

Si vous êtes malades, il vous faut un bon remède afin d'obtenir une prompte guérison. Demandez aux personnes qui ont employé les Pilules de Longue Vie, ce qu'elles en pensent et elles vous diront que c'est le meilleur remède au monde. Si vous demeurez à Montréal, voyez Mme Pouliot, 49 rue Brébois, ou Delle Elizabeth Ouellette, 89 rue St-François-Xavier, M. Léon Caster, 641 rue St-André, ou M. Félix Guin, 478 1/2 rue St-Dominique. Ces personnes doivent leur guérison aux PILULES DE LONGUE VIE (Bonard.) Si vous aimez mieux essayer les Pilules avant d'en acheter, envoyez-nous votre adresse ainsi que le coupon au bas de cette annonce et un timbre de 2 centimes, et nous vous enverrons une boîte-échantillon gratis.

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 202 rue St-Denis, Montreal.

10,000 Boîtes
DE...
PILULES DE LONGUE VIE
(BONARD)
GRATIS.

DETACHEZ CE COUPON.

Nous enverrons une boîte échantillon des Pilules de Longue Vie (Bonard) à toute personne qui nous enverra ce coupon avec leur adresse, ainsi qu'un timbre de 2 centimes. Comme nous n'enverrons que 10000 boîtes échantillon gratis, faites application aujourd'hui si vous désirez prendre avantage de cette offre libérale.

Nom et Adresse _____

* VENDRE A

Un Seul Prix

C'est faire des affaires sérieuses.

— 000000000000 —

NOUS VENONS DE RECEVOIR

Plusieurs beaux JOBS en
Marchandises Sèches.....

* Notre nouveau système est d'installer toutes nos MARCHANDISES.

— 0000000000 —

Nous vous invitons

A ENTRER ET A EXAMINER;

Personne ne vous fatigue par des sollicitations d'acheter.....

— 0000000000000000 —

* Vous entrez et vous sortez librement.

— 00000 —

Venez voir nos FAMEUX JOBS.

C. O. PARADIS.

SOREL, P. Q.

PAROLES Louangeuses

— DES —

CANTATRICES de GRAND OPERA

EMMA KAMPS, la grande cantatrice dans "Tannhauser," écrit: — "J'ai trouvé le VIN MARIANI un tonique des plus délicieux et des plus efficaces, d'une valeur inestimable pour les cantatrices." — Emma Kamps.

EMMA CALVES, la merveilleuse cantatrice dans "Carmen," écrit: — "Je suis le conseil pour la guérison de mon rhume. J'ai pris des grogs chauds fait avec votre délicieux vin, et ils me mirent en état de chanter Carmen hier soir." — Emma Calves.

MARCELLA SEMBRICH, la fameuse cantatrice dans "Faust," écrit: — "Des cloques additionnels du VIN MARIANI sont presque inutiles, il est si bien connu, mais c'est toujours un plaisir de s'unir au sentiment de gratitude universelle et d'ajouter un nouveau de la supériorité de ce merveilleux tonique." — Marcella Sembrich.

... VIN MARIANI ...

Le Tonique Français Idéal pour le corps, les nerfs et le cerveau. A l'effet remarquable de renforcer la voix et de maintenir son ton. Fortifie le système, enrichit le sang, affermit les nerfs, rends forts, sains et vigoureux, les faibles, fait disparaître la cause du mal de tête, stimule l'appétit et produit un sommeil reposant. Son effet est immédiat et durable.

Lawrence A. Wilson & Cie, AGENTS CANADIENS— MONTREAL.

SALLE Repas à toute heure 15c. Chambres à MANGER 15c. par semaine. La plus grande salle à manger de la ville. 111 RUE D'ARCADE, MONTREAL.

Les Maisons SUIVANTES DE MONTREAL, sont recommandées à nos Lecteurs.

MEUBLES et Matelas.
Renaud King & Paterson, 402 & 404 Rue St-Denis, Montreal.

PAPETERIE, Enveloppes, etc., etc.
MORON PHILLIPS & Co, 110 Rue St-Denis, Montreal.

PATENTES Marques de Commerce Dessins
PETHERSTORNAUGH & Co, Montreal, Toronto, Ottawa, Washington.

REMINOTON TYPEWRITERS.
Agents exclusifs pour le Canada, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919,